



MAIRIE
DE
MORETTE

Morette, le 24 avril 2017

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le 18 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Aude PICARD WOLFF, maire.

Présents : Mmes et MM. Lionel CARLIN, Franck DORIOL, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD, Christelle VUILLEROT.

Absent: M. Cyril BIETRIX-OGIER

M. Yves MOUNIER a été nommé secrétaire.

DELIBERATION 2017-21 : Frais de scolarité commune de Rives

Madame la Maire fait lecture au conseil municipal de la convention relative à la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants de la commune de Morette scolarisés en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire) à Rives pour l'année 2016-2017.

Elle informe le conseil municipal que cette participation a été fixée par délibération du conseil municipal de Rives du 02 mars 2017 à 800,00 euros pour l'année 2016-2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention de participation des enfants de la commune de Morette scolarisés en classe ULIS à Rives
- de demander à Madame la Maire de bien vouloir l'annexer à la présente.

DELIBERATION 2017-22 : Désignation délégués Syndicat Scolaire Intercommunal

Suite à la démission de Monsieur Florent ZANELLO de son mandat de conseiller municipal

Madame la Maire propose de désigner des nouveaux délégués pour représenter la commune au Syndicat Scolaire Intercommunal Cras - Morette - Chantesse - Vatilieu - Notre Dame de l'Osier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

Madame Aude PICARD WOLFF et Monsieur Yves MOUNIER titulaires
Madame Christelle VUILLEROT et Monsieur Cyril BIETRIX OGIER suppléants

**Le Secrétaire :
Yves MOUNIER**

**La Maire :
Aude PICARD WOLFF**